

De 680 000 à 1,1 million de ménages franciliens en plus à l'horizon 2030

A l'horizon 2030, la croissance de la population francilienne serait modérée. Elle serait limitée par un déficit migratoire avec le reste de la France. L'Île-de-France resterait la région ayant la plus grande part d'habitants en âge de travailler. La région pourrait accueillir 14 % de ménages supplémentaires si les tendances en termes de construction et de renouvellement du parc immobilier se prolongeaient. Dans un scénario volontariste (70 000 logements neufs en moyenne annuelle à partir de 2010), l'Île-de-France accueillerait 1,45 million de personnes supplémentaires contre 1,1 dans le scénario tendanciel.

Kévin de Biasi, Insee Ile-de-France et Philippe Louchart, IAU Ile-de-France

Au 1^{er} janvier 2007, l'Île-de-France compte 11,6 millions d'habitants. Elle en gagnerait 1,1 million à l'horizon 2030, si les hypothèses du scénario tendanciel se confirmaient (⇒ Méthodologie). Le rythme de cette croissance, + 0,39 % par an en moyenne, est proche de celui observé depuis 1990 (+ 0,50 % entre 1990 et 2007) ①. Il est plus rapide en début de période. Selon les hypothèses retenues en termes de fécondité, mortalité et migrations, la population de l'Île-de-France serait comprise entre 11,3 et 13,6 millions d'habitants en 2030 (⇒ Variantes démographiques).

Une croissance limitée par les échanges avec la province

L'Île-de-France a une dynamique démographique caractéristique des grandes métropoles : un fort excédent des naissances sur les décès, un déficit dans les

échanges migratoires avec le reste de la France mais un excédent avec l'étranger. Ainsi, la croissance de la population entre 2007 et 2030 est essentiellement due au solde naturel (+ 100 000, en moyenne, par an) et, dans une moindre mesure, au solde migratoire avec l'étranger (+ 37 000, en moyenne, par an). Les échanges avec le reste de la France sont, quant à eux, en défaveur de la région (- 90 000, en moyenne, par an).

Le scénario tendanciel fait l'hypothèse de 37 000 arrivées nettes par an en provenance de l'étranger (⇒ Définitions).

Les arrivants en provenance de l'étranger contribuent à l'excédent naturel car ils sont encore plus jeunes que les arrivants de France (29,3 ans contre 31,7). Si les arrivées nettes de l'étranger ne s'élevaient qu'à 30 000 par an, le nombre supplémentaire de personnes à l'horizon 2030 dans la région serait inférieur de 200 000 personnes. Privée d'échanges avec l'étranger, la population francilienne serait en 2030 au même niveau qu'en 2007. L'excédent naturel ne suffirait plus à contrebalancer le déficit migratoire avec la province à partir de 2016.

① La croissance francilienne serait plus rapide en début de période


Evolution de la population francilienne à l'horizon 2030 (en %)

Période	Taux d'évolution annuel moyen	Dont dû :	
		au solde naturel	au solde migratoire
2007-2020	0,44	0,85	-0,41
2020-2030	0,33	0,76	-0,43
2007-2030	0,39	0,83	-0,44

La croissance de la population est limitée par les échanges migratoires avec le reste de la France. En 2030, on constaterait 7,4 départs nets pour mille habitants présents, contre 6,9 en 2007. Le déficit migratoire se creuserait nettement vis-à-vis des régions limitrophes à cause d'une hausse des départs de Franciliens âgés.

Sans échanges migratoires avec le reste du pays, la population francilienne atteindrait 14,3 millions d'habitants en 2030. L'évolution annuelle moyenne serait alors de + 0,90 %, soit plus de deux fois celle du scénario tendanciel.

Le nombre de Franciliens en âge de travailler reste constant

L'horizon 2030 correspond à l'arrivée aux âges élevés des premiers baby-boomers, et donc à un vieillissement de la population française. La population d'Ile-de-France est moins touchée par ce vieillissement que les autres régions. L'âge moyen de la population francilienne augmenterait de 36,7 à 39,3 ans. L'Ile-de-France resterait en 2030 la région métropolitaine ayant la plus faible part de personnes âgées de 60 ans ou plus. Cette part passerait de 17 à 23 %. Le nombre de Franciliens âgés de 20 à 59 ans resterait constant . Cependant, contrairement aux autres régions, l'Ile-de-France compterait toujours plus d'actifs potentiels (20-59 ans) que d'inactifs potentiels (moins de 20 ans et 60 ans ou plus).

L'ensemble des échanges migratoires limite le vieillissement de la région. La moyenne d'âge des arrivants est inférieure à celle des stables, elle-même inférieure à celle des sortants. Un scénario de projection sans aucun échange migratoire avec la région conduirait à une population francilienne âgée de 41,3 ans en moyenne. Plus d'un Francilien sur quatre aurait alors 60 ans ou plus.

14 % de résidences principales supplémentaires à l'horizon 2030 dans le scénario immobilier tendanciel

En parallèle du scénario de projection démographique, un scénario tendanciel

d'évolution du nombre de logements a été mis en œuvre. Il prolonge les tendances récentes en termes d'évolution du nombre de logements. Au 1^{er} janvier 2007, 4,86 millions de logements sont occupés pour un parc total estimé à 5,34 millions d'unités. La différence de 480 000 logements tient aux logements inoccupés qui

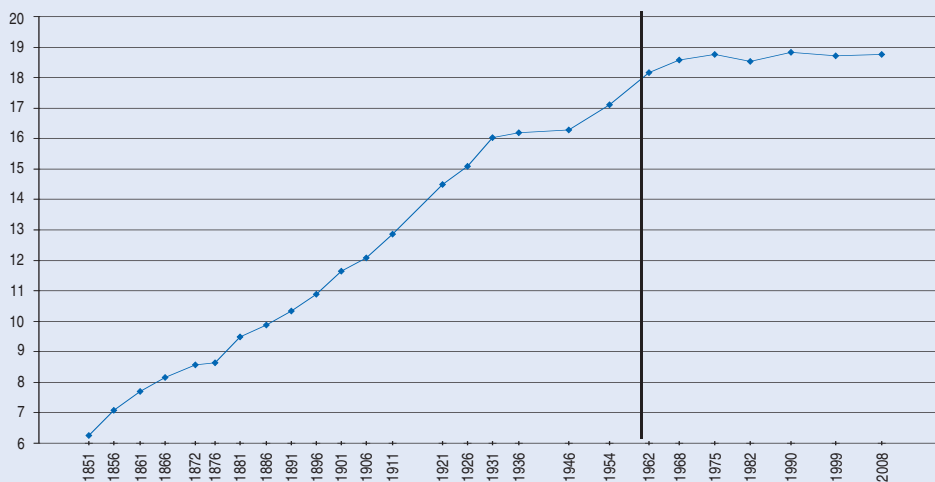
représentent 8,9 % du parc. Certains servent de résidence secondaire ou de pied-à-terre professionnel à des personnes qui résident habituellement dans un autre logement (2,8 %) mais la plupart sont simplement vacants au moment du recensement (6,1 %). Ils ne sont pas pour autant disponibles à l'habitation.

Variante démographique : entre 11,3 et 13,6 millions de Franciliens en 2030

Depuis 1962, le poids démographique de l'Ile-de-France dans la France métropolitaine est compris entre 18 % et 19 % (figure). En 2030, il serait de 18,5 % selon le scénario tendanciel.

Le poids démographique de l'Ile-de-France est constant depuis 40 ans

Part de la population métropolitaine vivant en Ile-de-France (en %)



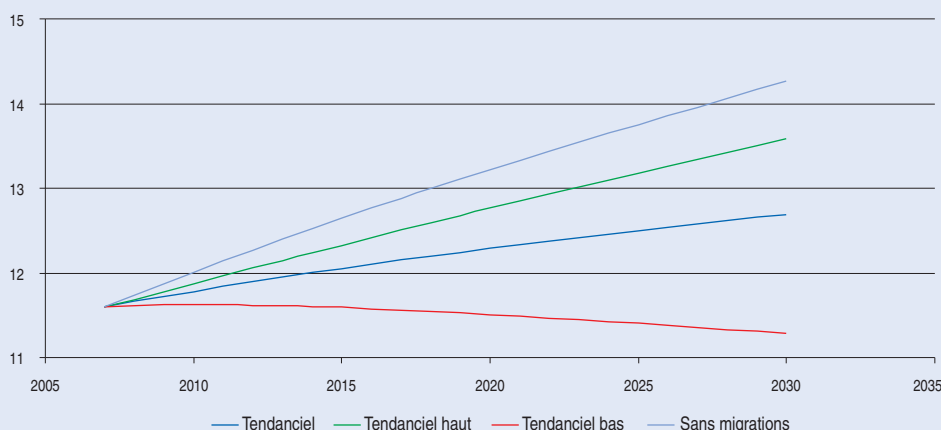
Source : Statistique Générale de la France et Insee, recensements de la population

En émettant les hypothèses les plus pessimistes en termes de fécondité, mortalité et migrations, ce poids descendrait à 16,5 %. La population francilienne diminuerait alors de 2,7 % tandis que celle de la France métropolitaine augmenterait de 10,9 %. A l'inverse, si on ne conserve que les hypothèses démographiques les plus favorables, le poids de la région atteindrait 19,8 % en 2030.

A l'horizon 2030, l'évolution de la population régionale serait comprise entre - 0,3 et + 2,0 millions d'habitants par rapport à 2007 (figure). Dès les premières années de projection, le scénario fictif selon lequel la région n'a aucun échange migratoire conduit à une population supérieure à celle du scénario le plus optimiste.

Entre 11,3 et 13,6 millions de Franciliens en 2030

Evolution du nombre de Franciliens à l'horizon 2030 selon les différents scénarios (en millions d'habitants)



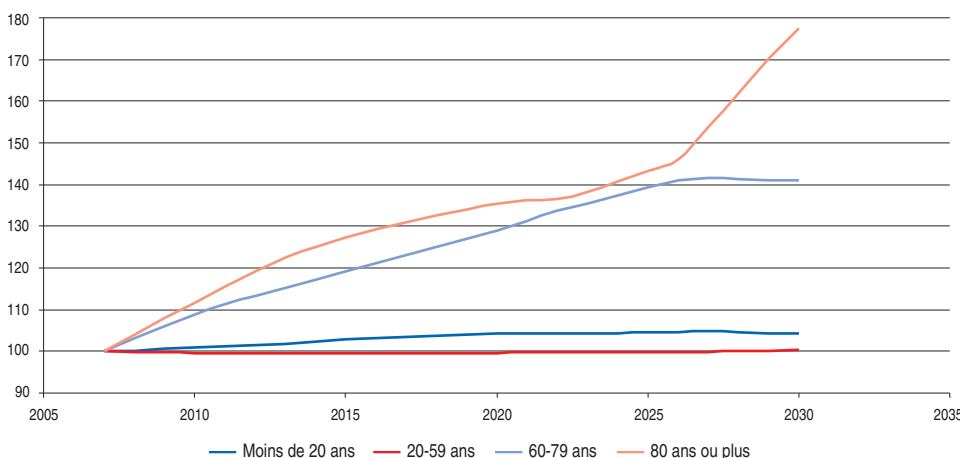
Source : Insee, Omphale 2010

Le scénario immobilier tendanciel maintient à son niveau récent aussi bien la construction de logements neufs (39 000 par an entre 1999 et 2007) que le renouvellement du parc ancien. Celui-ci entraîne la disparition annuelle de 11 000 logements suite à des démolitions, des transformations par fusion ou scission de logements existants ou des changements d'usage durant cette même période. Enfin, il prolonge la tendance à la baisse de la proportion de logements inoccupés (7,5 % en 2030 contre 8,9 % aujourd'hui et 11,3 % en 1999).

Selon ces scénarios tendanciels démographique et immobilier, l'Ile-de-France

② Stagnation du nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans à l'horizon 2030

Evolution du nombre de Franciliens à l'horizon 2030 en fonction de l'âge (base 100 en 2007)



Source : Insee, Omphale 2010

Méthodologie

Omphale 2010

Les populations régionales au 1^{er} janvier 2007 sont issues du recensement de la population. Pour obtenir les projections de populations à partir de ces données, pour chaque sexe et âge, le modèle Omphale applique avec un pas quinquennal des quotients d'émigration bilocalisés, des quotients de fécondité et de mortalité. Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, mortalité et de migrations régionales observées par le passé, sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (effet sur le marché foncier, impact des politiques publiques territoriales...) ni les facteurs exogènes. Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions : il n'est pas affecté a priori de probabilité aux hypothèses retenues.

Scénario démographique tendanciel

Sauf mention contraire, les chiffres cités font référence au scénario tendanciel. Ses hypothèses sont les suivantes :

- les quotients de fécondité par âge sont maintenus au niveau observé en 2007 ;
- la mortalité baisse dans la région au même rythme que sur l'ensemble de la France métropolitaine ;
- les quotients migratoires entre régions métropolitaines calculés, entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection ;
- en ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (+ 100 000 par an) est ventilée par région. C'est par ce solde de l'Ile-de-France avec l'étranger que le scénario tendanciel se distingue du scénario central d'Omphale. Ce scénario tendanciel a été développé pour assurer une cohérence avec les évolutions de population récentes. Le solde retenu pour l'Ile-de-France est de + 37 000 personnes par an, et non + 30 000 comme dans le scénario central.

Le simulateur immobilier

Les simulations de logements et de ménages sont issues du simulateur immobilier de l'IAU îdF. Le parc total de logements à l'horizon 2030 se déduit du parc de 2007 auquel s'ajoutent les logements neufs et duquel se retranchent les logements qui disparaissent au titre du renouvellement. Ce dernier est le solde des mouvements qui affectent le parc ancien : démolitions, fusions, scissions, changements d'usage pour l'essentiel. Ce solde est négatif à l'échelle de l'Ile-de-France.

Le nombre de ménages que peut accueillir ce parc total en 2030 dépend de la proportion de logements effectivement utilisés comme résidence principale. Il s'obtient en retranchant les logements inoccupés du parc total à partir d'une hypothèse sur leur évolution.

Simulations de logements et de ménages

Le scénario immobilier tendanciel retient comme hypothèse la construction de 39 000 logements par an et la disparition nette de 11 000 logements anciens au titre du renouvellement, soit le niveau moyen observé entre 1999 et 2007 d'après Filocom (contre respectivement 70 000 et - 17 000 par an dans le scénario volontariste à partir de 2010, auxquels s'ajoutent les logements neufs livrés et le parc renouvelé de 2007 à 2009 inclus). La proportion de logements inoccupés passe de 8,9 % en 2007 à 7,7 % en 2030 dans le scénario tendanciel (8,8 % dans le scénario volontariste). Plus précisément, la part des résidences secondaires et des pied-à-terre professionnels passe de 2,8 % à 1,9 % et celle des logements vacants de 6,1 % à 5,8 % entre 2007 et 2030 dans le scénario tendanciel (respectivement 2,0 % et 6,8 % en 2030 dans le scénario volontariste).

Dans le scénario tendanciel, la population totale est fournie par Omphale à l'horizon 2030, soit 12,7 millions. La population qui vit hors ménage est supposée représenter une part constante de celle-ci, soit 2,1 % ou encore 0,3 million de personnes. La population des ménages (12,4 millions) s'obtient par simple différence. La taille moyenne des ménages s'en déduit en divisant la population des ménages par le nombre de résidences principales qui découle des hypothèses faites sur l'évolution du parc de logements et de son occupation.

Ces simulations tendanciennes ne sont pas des prévisions. Elles ne tiennent pas compte des interactions qui peuvent survenir.

Dans le scénario volontariste, la population des ménages régionale s'obtient en multipliant le nombre de résidences principales issu du simulateur immobilier par la taille moyenne des ménages obtenue en supposant que les modes de cohabitation des Franciliens évoluent de nouveau comme en France métropolitaine dans le scénario bas retenu par l'Insee en 2006. Cette taille moyenne des ménages est déclinée par sexe et âge de la personne de référence du logement. La population totale s'obtient alors en y ajoutant la population qui vit dans des structures d'hébergement collectif, en supposant que leur part reste constante.

offrirait donc 5,5 millions de résidences principales en 2030, soit 680 000 de plus qu'en 2007, pour loger 12,4 millions de Franciliens en ménages ordinaires. En outre, quelque 2 % de la population francilienne vivraient, comme en 2007, hors ménage ordinaire. Ces 265 000 personnes seraient logées dans des structures d'hébergement collectif comme des foyers d'étudiants, de jeunes travailleurs, des maisons de retraite, etc.

Baisse fortement ralentie de la taille moyenne des ménages

Ces deux scénarios tendanciels, l'un sur le plan immobilier, l'autre sur le plan démographique, conduiraient à une baisse très modérée de la taille moyenne des ménages en Ile-de-France : de 2,33 à 2,24 personnes par ménage entre 2007 et 2030 📉📊.

La taille moyenne des ménages franciliens diminuerait deux fois plus lentement qu'en France métropolitaine. La proportion de Franciliens de moins de 60 ans qui vivent seuls progresserait peu, de 31 % à 34 % entre 2007 et 2030 (+ 3 points), alors que, tendanciellement, cette proportion passerait de 29 % à 38 % en France métropolitaine (+ 9 points). Elle serait alors plus élevée qu'en Ile-de-France.

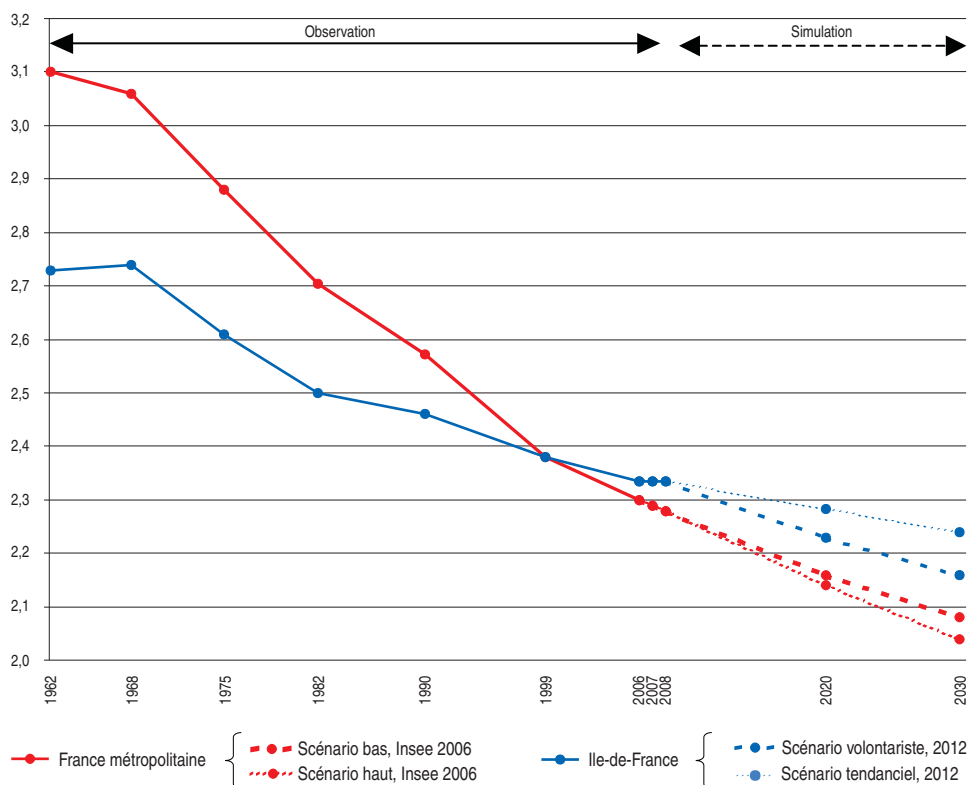
L'impact démographique d'un scénario volontariste de 70 000 logements neufs par an

Une autre hypothèse en termes de projections du nombre de logements consiste, non pas à reproduire les tendances passées mais à mesurer les effets démographiques d'une politique de logement plus volontariste.

Face à l'insuffisance de la construction neuve en Ile-de-France, la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris a inscrit, dans son article 1, l'objectif ambitieux de construire 70 000 logements neufs par an en Ile-de-France. Cet objectif est associé à la création d'un réseau de transport public de voyageurs qui s'articule autour de contrats de développement territorial élaborés par les collectivités locales avec l'appui de l'Etat.

📉📊 Le scénario tendanciel conduit à un net ralentissement de la baisse de la taille moyenne des ménages en Ile-de-France

Evolution de la taille moyenne des ménages à l'horizon 2030 selon les différents scénarios démographiques



Source : Insee, recensements de la population 1962 à 1999 et résultats des enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2010 ; [Jacquot, 2007] pour les simulations de la taille moyenne des ménages en France métropolitaine ; Groupe de travail IAU idF, DR Insee Ile-de-France, Dria et Drihl pour les scénarios tendanciel et volontariste en Ile-de-France

La production annuelle de 70 000 logements neufs en moyenne par an aurait tout d'abord un net impact sur les conditions de logement des Franciliens. Le fort ralentissement de la baisse de la taille moyenne des ménages serait enrayé, sous l'hypothèse que cette offre nouvelle réponde aux besoins et aux revenus des Franciliens freinés dans leur parcours résidentiel.

L'évolution des modes de vie des Franciliens suivrait de nouveau la tendance nationale de sorte que la baisse de la taille moyenne des ménages serait plus prononcée : 2,16 personnes par ménage en 2030 (contre 2,24 dans le scénario tendanciel et 2,33 en 2007). Cette taille moyenne des ménages suppose une fécondité stable et une mortalité qui

Définitions

Le **taux de migration nette** est égal à la différence entre les départs et les arrivées de la zone considérée rapportée à sa population moyenne.

Si une zone reçoit plus de personnes qu'elle n'en voit partir, on appelle **arrivées nettes** la différence entre les arrivées et les sorties. A l'inverse, si la région connaît plus de départs que d'arrivées, on considérera les **départs nets**, différence entre les départs et les arrivées (échanges négatifs).

Le **renouvellement du parc de logements** est le solde des mouvements qui affectent le parc ancien. Sur longue période, les mouvements négatifs (démolitions, fusions de logements existants, transformation de logements en locaux d'activité) l'emportent sur les mouvements positifs (scission d'un grand logement en plusieurs, transformation de locaux d'activité en logements). Il a été mesuré à partir du fichier Filocom, constitué à partir du fichier de la taxe d'habitation (TH), du fichier foncier (pour ce qui concerne les propriétés bâties soumises à la TH), du fichier des propriétaires (les ménages détenteurs de propriétés bâties soumises à la TH) et du fichier de l'impôt sur les revenus des personnes physiques (IRPP ou IR).

diminue au même rythme que dans l'ensemble de la France métropolitaine.

Par ailleurs, cette production accrue de logements neufs irait aussi de pair avec un renouvellement plus rapide du parc de logements ancien. Depuis 1982, le renouvellement représente en effet de l'ordre d'un quart de la construction neuve à l'échelle de la région. Il progresse en volume lorsque la construction s'accroît. Ainsi, on aboutirait à la disparition nette de 16 000 logements par an (au lieu de 11 000 dans le scénario tendanciel).

La proportion de logements inoccupés passerait de 8,9 % à 8,7 % entre 2008 et 2030. La tendance à la baisse de la proportion de résidences secondaires se poursuivrait mais la proportion de logements vacants remonterait sensiblement, sous l'effet d'une plus grande mobilité résidentielle.

13,1 millions de Franciliens à l'horizon 2030 dans le scénario volontariste

Dans ce scénario volontariste, le parc total progresserait d'environ 1,2 million de logements entre 2007 et 2030 et le

nombre de ménages d'environ 1,1 million. En appliquant à ces ménages la taille moyenne obtenue en supposant que les modes de cohabitation des Franciliens évoluent de nouveau comme en France, la population francilienne augmenterait de 1,45 million. Ainsi, en 2030, 13,1 millions de personnes habiteraient dans la région (contre 12,7 millions dans le scénario tendanciel). Le poids démographique de l'Ile-de-France gagnerait un

demi-point à environ 19 % de la population de la France métropolitaine.

La fécondité et la mortalité évoluant comme dans le scénario tendanciel, cette croissance plus élevée de la population francilienne supposerait, sur le plan démographique, une réduction d'environ 30 % du déficit migratoire de l'Ile-de-France par rapport à celui du scénario tendanciel.

Pour en savoir plus

De Biasi K., Louchart P. : « Horizon 2030 : vieillissement important de la population en grande couronne », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 388, mars 2012.

« Quelle production de logements en Ile-de-France dans le contexte économique actuel ? », *Apur-IAU îdF, Note*, n° 50, octobre 2011.

Louchart P. : « Ile-de-France : une mobilité forte pour les jeunes, faible dans le parc locatif », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 363, juillet 2011.

Léon O. : « La population des régions en 2040 : les différences d'attractivité pourraient se resserrer », *Insee Première*, n° 1326, décembre 2010.

Beaufils S., de Biasi K. : « L'Ile-de-France, de plus en plus une étape dans les parcours résidentiels », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 336, juin 2010.

Lacoste G. : « Panne de la construction : la mobilité résidentielle et professionnelle pénalisée », *IAU îdF, Note rapide*, n° 504, mai 2010.

Louchart P. : « Près d'un million de ménages franciliens à l'horizon 2030 », *IAU îdF, Note rapide*, n° 495, février 2010.

Jacquot A. : « Projections de ménages pour la France métropolitaine à l'horizon 2030 », *Insee Résultats société*, n° 60, février 2007.